

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Extension du Jubilé, 785. — Léon XIII Pape, 787. — La chapelotte, 790. — Bibliographie, 798. — Calendrier, 800. — Memento hebdomadaire, 800.

Extension du Jubilé

Son Excellence le Délégué Apostolique nous a donné récemment une nouvelle preuve de sa bienveillance en demandant au Saint-Siège de prolonger le temps du jubilé en faveur des personnes qui, en ce pays, auraient été empêchées jusqu'ici de gagner l'indulgence jubilaire.

La Congrégation de la Sainte Pénitencerie a daigné acquiescer à cette demande et permettre à tous les Ordinaires d'étendre à deux autres mois les privilèges du jubilé.

Voici le texte latin de cette concession :

“ Sacra Pœnitentia, attentis peculiaribus expositis circumstantiis, de speciali et expressa Apostolica Auctoritate, sic annuente SSmo Dno Nro Papa Leone XIII, Venerabilibus in Christo

Patribus Archiepiscopis et Episcopis Ditionis Canadensis benigne indulget ut Ipsi pro parœciis Suarum Diocesium respectivarum, in quibus ob sacrorum ministrorum penuriam, vel ob aliam qualemcumque causam difficile sit fidelibus intra tempus statutum præscripta opera, ut par est, adimplere, ad Jubilæi Indulgentiam lucrandam, possint ac valeant pro *suo prudenti arbitrio alios duos menses statuere* ad Jubilæum acquirendum, utiles, quandocumque, intra tamen currentem annum. Datum Romæ ex S Pœnitentiaria die 11 junii 1901.

Gratis.

A. CARCANI S. P. REGENS

R. CELLI S. P. SUBSFUS

La plupart des fidèles de ce diocèse ont eu l'insigne privilège de faire leur jubilé et de s'assurer la faveur de ce grand pardon offert par l'Eglise. Cependant, il se peut trouver des personnes qui, même légitimement, ont été empêchées de bénéficier de ce trésor spirituel ouvert aux fidèles par la munificence du Saint-Père. Monseigneur l'Archevêque les exhorte à profiter de cette prolongation du Jubilé pendant laquelle les confesseurs auront les mêmes pouvoirs que durant les six mois spécialement déterminés pour gagner cette indulgence.

Le temps du Jubilé, au lieu de finir le 17 août prochain comme il a été statué dans le mandement du 22 janvier de la présente année, sera alors suspendu pour reprendre le 1er octobre et ne se terminer que le 1er décembre, premier dimanche de l'Avent.

On remettra à ce nouveau jour de clôture du Jubilé la sonnerie des cloches et le chant du *Te Deum*, ordonnés par le mandement du Jubilé pour solenniser la fin de ces jours de sanctification et de salut.

PAR ORDRE

J. CL. ARSENAULT, Ptre, *Secrétaire.*

Archevêché de Québec, 26 juillet 1901.

A NOS CHERS FILS

LES SUPÉRIEURS DES ORDRES ET INSTITUTS RELIGIEUX

LÉON XIII PAPE

CHERS FILS

Salut et Bénédiction Apostolique

—o—

En tout temps les familles religieuses ont reçu de ce Siège Apostolique des témoignages particuliers de sollicitude affectueuse et prévoyante, soit quand elles jouissaient des bienfaits de la paix, soit surtout dans les jours de dures épreuves comme ceux que vous traversez en ce moment.

Les graves attaques qui dans quelques pays ont été récemment dirigées contre les Ordres et les Instituts soumis à votre autorité, Nous causent une douleur profonde. La sainte Eglise en gémit parce qu'elle se sent tout à la fois blessée au vif dans ses droits et sérieusement entravée dans son action qui, pour se déployer librement, a besoin du concours des deux clergés, séculier et régulier: en vérité, qui touche à ses prêtres ou à ses religieux la touche à la prunelle de l'œil. Pour Notre part, vous le savez, Nous avons essayé de tous les moyens pour détourner de vous une persécution si indigne en même temps que pour épargner à ces pays des malheurs aussi grands qu'immérités. C'est pourquoi dans plusieurs occasions Nous avons plaidé votre cause de tout notre pouvoir au nom de la religion, de la justice et de la civilisation. Mais Nous espérions en vain que Nos remontrances seraient entendues. Voici, en effet, que dans ces jours-ci chez une nation singulièrement féconde en vocations religieuses, que Nous avons toujours eue jurée de soins très particuliers, les pouvoirs publics ont approuvé et promulgué des lois d'exception à propos desquelles Nous avons, il y a peu de mois, élevé la voix dans l'espérance de les conjurer.

Nous souvenant de Nos devoirs sacrés et suivant l'exemple de Nos illustres prédécesseurs, Nous réprouvons hautement de telles lois parce qu'elles sont contraires au droit naturel et

évangélique, confirmé par une tradition constante, de s'associer pour mener un genre de vie non seulement honnête en lui-même, mais particulièrement saint; contraires également au droit absolu que l'Eglise a de fonder des Instituts religieux exclusivement soumis à son autorité, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission divine, tout en produisant les plus grands bienfaits d'ordre religieux et civil, à l'avantage particulier de cette très noble nation elle-même.

Et maintenant Nous nous sentons intérieurement poussé à vous ouvrir Notre cœur paternel, dans le désir de vous donner et de recevoir de vous quelque consolation sainte et en même temps pour vous adresser des enseignements opportuns afin que demeurant plus fermes encore dans l'épreuve, vous en recueilliez des mérites abondants devant Dieu et devant les hommes.

Parmi les nombreux motifs de courage qui naissent de la foi, rappelez-vous, chers fils, cette parole solennelle de Jésus-Christ: *Vous serez heureux lorsqu'on vous maudira et qu'on vous persécutera et qu'on mentira de toute manière contre vous à cause de moi* (1). Reproches, calomnies, vexations fondront sur vous à cause de moi: alors vous serez heureux. On a beau, en effet, multiplier contre vous les prétextes d'accusation pour vous abaisser: la triste réalité n'en éclate pas moins à tous les yeux. La véritable raison de vous poursuivre c'est la haine capitale du monde contre la *Cité de Dieu* qui est l'Eglise catholique. La véritable intention, c'est de chasser, si c'est possible, de la société l'action restauratrice du Christ, si universellement bienfaisante et salutaire. Personne n'ignore que les Religieux de l'un et de l'autre sexe forment une élite dans la *Cité de Dieu*: ce sont eux, qui représentent particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ; eux, qui par l'observation des conseils évangéliques tendent à porter les vertus chrétiennes au comble de la perfection; eux, qui de bien des manières secondent puissamment l'action de l'Eglise. Dès lors il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, comme dans d'autres temps sous d'autres formes iniques, la *Cité du monde* s'insurge contre eux, surtout les hommes qui par des pactes sacrilèges sont plus

(1) Matth. v, 11.

étroitement liés et plus servilement soumis au *Prince du monde lui-même*.

Il est clair qu'ils considèrent la dissolution et l'extinction des Ordres religieux comme une manœuvre habile pour réaliser leur dessein préconçu de pousser les Nations catholiques dans la voie de l'apostasie et de la rupture avec Jésus-Christ. Mais s'il en est ainsi, on peut dire de vous en toute vérité : *Vous êtes heureux*, parce que vous n'êtes haïs et poursuivis qu'à cause du genre de vie que vous avez librement choisi par attachement pour le Christ.

Si vous suiviez les maximes et les volontés du monde, il ne vous inquiéterait pas et vous comblerait même de ses faveurs. *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui*, mais parce que vous marchez dans des voies opposées aux siennes, vous êtes exposés aux insultes et à la guerre. *A cause de cela le monde vous hait* (1). Le Christ lui-même vous l'a prédit. Aussi vous regarde-t-il avec d'autant plus de complaisance et de prédilection qu'il vous voit plus conformes à lui-même quand vous souffrez pour la justice. Et vous, *participant aux souffrances du Christ, réjouissez-vous* (2). Aspirez au courage de ces héros qui *s'en allaient joyeux à la vue de l'assemblée parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ* (3).

A cette gloire qui vient du témoignage de votre conscience (4), se joignent, sans que vous les recherchiez, les bénédictions de tous les honnêtes gens. Tous ceux qui s'intéressent vraiment à la paix et à la prospérité du pays, estiment qu'il n'y a pas de citoyens plus honnêtes, plus dévoués et plus utiles à leur patrie que les membres des Congrégations religieuses ; et ils tremblent à la pensée de perdre, en vous perdant, tant de biens précieux qui tiennent à votre existence. C'est une multitude d'indigents, de délaissés, de malheureux au profit desquels vous avez fondé et vous soutenez toutes sortes d'établissements avec une intelligence et une charité admirables. Ce sont les pères de famille qui vous ont confié leurs fils et qui

(1) Ioann. xv, 19.

(2) I Petr. iv, 13.

(3) Act. v, 41.

(4) II Cor. i, 12.

jusqu'à présent comptaient sur vous pour leur donner l'éducation saine, vigoureuse et féconde en fortes vertus qui ne fut jamais plus nécessaire qu'à notre époque ! Ce sont les prêtres qui trouvent en vous d'excellents auxiliaires de leur important et laborieux ministère. Ce sont les hommes de tout rang qui, par ce temps de perversion, trouvent des directions utiles et des encouragements au bien dans vos conseils, autorisés par l'intégrité de votre vie. Ce sont surtout les Pasteurs sacrés qui vous honorent de leur confiance, qui vous considèrent comme les instituteurs expérimentés du jeune clergé et reconnaissent en vous ces *vrais amis de leurs frères et du peuple* (1) qui offrent pour eux à la clémence divine des prières et des expiations incessantes.

Mais personne ne peut apprécier les mérites insignes des Ordres religieux avec plus de justice que Nous, qui du haut de ce Siège devons veiller aux besoins de l'Eglise universelle.

Déjà dans d'autres actes Nous en avons fait une mention particulière. Qu'il Nous suffise en ce moment de louer la grande ardeur avec laquelle ils suivent non seulement les directions, mais les moindres désirs du Vicaire de Jésus-Christ, entreprenant toutes les œuvres d'utilité chrétienne et sociale qu'il leur indique, s'en allant sur les plages les plus inhospitalières, bravant toutes les souffrances et la mort elle-même, comme plusieurs l'ont glorieusement prouvé dans la dernière révolution de la Chine.

Si, parmi les plus chers souvenirs de Notre long pontificat, Nous comptons d'avoir élevé par Notre autorité un grand nombre de serviteurs de Dieu aux honneurs des autels, ce souvenir Nous est d'autant plus doux qu'ils appartiennent en majorité aux Instituts réguliers à titre de Fondateurs ou de simples religieux.

(A suivre)

La chapelotte.

— Grand'mère, une histoire !

A cet appel, rompant le silence qui depuis dix minutes régnait

(1) II Machab. xv, 14.

dans la pièce, et que troublait seul le bruit des aiguilles s'enfonçant dans le canevas, trois fillettes levèrent la tête et six yeux bleus se fixèrent sur grand'mère.

— Oui ! oui ! une histoire ! répétèrent en écho, chacune des enfants.

Grand'mère ouvrit les yeux. Elle avait fait un somme.

Les âges extrêmes ont l'un avec l'autre certaines analogies. De même que le réveil des petits enfants est souvent accompagné d'un sourire, celui de grand'mère amena sur ses traits une expression de si grande douceur que Monique, la plus jeune des petites filles, se précipita dans ses bras.

— Une histoire, enfants ! Mais laquelle pourrais-je vous conter que vous n'avez entendue cent fois ?

— Une histoire... de *quand vous étiez petite !*

— Laquelle ? Celle de mes courses sur le dos de Coroline, le poney de mon père, ou celle des visites faites avec ma sœur à Claudette, notre vieille fermière ? L'une et l'autre vous sont connues. Elles ne vous intéresseraient plus.

— Eh bien ! grand'mère, une histoire de *quand vous n'étiez pas sage !*

— Oh ! Marguerite ! Comment peux-tu dire cela ? s'écria l'aînée des trois sœurs. Grand'mère était *toujours* sage ! N'est-ce pas grand'mère ?

— Hein !... pas toujours, chère petite ! Témoin le jour, où, trompant la surveillance de mes parents, j'allai solliciter d'un saltimbanque établi en face de leur demeure "une leçon de grimaces !" Ce n'était pas sage, cela !

— C'est vrai ! Mais vous n'avez plus jamais recommencé, n'est-ce pas ?

— Non. D'abord, parce que l'on m'a bien grondée ; mais aussi, et surtout, parce que j'ai compris combien c'était laid, pour une petite fille, de désobéir.

— Vous m'avez raconté cela l'année dernière, grand'mère, lorsque j'avais la rougeole...

— Tu le vois, chère enfant, impossible de trouver une anecdote de ma vie qui ne vous ait été narrée maintes fois !

Elle cherchait pourtant, la bonne aïeule, dans les quatre-vingts années de son existence un trait oublié, lorsque Marguerite s'écria :

— Une histoire que serait peut-être amusante, grand'mère, c'est celle de la *Chapelotte*.

— Qu'est-elle ? Je ne la connais pas !

— Oh ! si grand'mère !... Tâchez de vous rappeler, iusista Marguerite ! Quand elle nous ramène de la pension, Cyre ne manque jamais de se signer en passant dans la rue du *Fusil d'argent*, devant la boutique d'une marchande des quatre saisons. Je lui en ai demandé plusieurs fois la raison, sans pouvoir obtenir de réponse. Enfin ce matin, elle m'a dit :

— Ma fi, Mânzelle, je ne sais pas au juste, moi. Maman nous a fait prendre cette habitude quand nous étions petits. Je continue à agir comme elle voulait... Je crois pourtant qu'il y a eu une chapelle à cet endroit-là. Maman disait aussi que le bon Dieu y avait été bien offensé... La chapelle s'appelait si je ne me trompe : la *Chapelotte*... Mais demandez donc à Madame. Elle saura certainement ce qui s'est passé là et pourquoi les anciens pensaient au bon Dieu en voyant cette maison.

Le visage de grand'mère s'éclairait :

— Vous avez trouvé, s'écrièrent les enfants.

— Peut-être !... C'est une vieille, bien vieille histoire. Plus vieille non seulement que grand'mère, mais que la grand'mère de grand'mère, puisqu'elle remonte au seizième siècle. C'est une histoire sérieuse et qui ne vous plaira guère peut-être !...

Comme les fillettes protestaient : — Je veux bien commencer, ajouta l'aïeule, à condition toutefois, qu'au cas où mes chères petites filles n'y prendraient pas intérêt, elles m'en avertiraient sans crainte ! Au surplus, si l'histoire de la *Chapelotte* est un peu au-dessus de la portée des petites, elle sera certainement plus en rapport avec la préparation (bien immédiate maintenant) de Michelle à sa première Communion, que le récit des fredaines de grand'mère.

* * *

— Je le répète : il y de cela fort longtemps, commença l'aïeule. L'aspect actuel de notre ville ne peut donner une idée de ce qu'elle était alors. Au lieu de ses rues larges, bien éclairées, c'étaient des ruelles étroites, mal pavées, que bordaient de hautes maisons, à peine percées. Un rempart élevé, flanqué de quatre grosses tours, du haut desquelles on pouvait apercevoir l'ennemi de loin. En cela consistait leur utilité ; car, à cette

époque, les guerres étaient continuelles et les moyens de défense peu perfectionnés.

Tandis que, maintenant, deux paroisses suffisent aux besoins religieux de la population, H... en comptait *cinq* ! De plus une multitude de clochetons, s'élevant au-dessus de la ville, témoignaient de l'existence de nombreux monastères.

— Ce devait être bien drôle, d'habiter H... dans ce temps-là, grand'mère... J'aurais voulu le voir !... Alors, on y était très pieux !

— La foi y était très vive, mon enfant. Malheureusement, (et c'est là la cause de mon histoire), le catholicisme traversait en France, en Europe, une période très difficile. C'était le temps où le protestantisme.....

— Ah ! Grand'mère ! Je sais !... Les protestants, c'était, n'est-ce pas, des gens qui ne croyaient pas tout ce que le bon Dieu veut que l'on croie ?

— Il en est encore ainsi, chère petite. Actuellement les protestants sont rares dans notre région. Ils l'étaient beaucoup moins, à l'époque en question. De plus, nés de la veille, animés par toute la fougue de leur fanatisme, ils avaient constamment maille à partir avec les catholiques, très ardents eux aussi.

— Moi, je les aurais tous tués, ces vilains protestants, affirma la petite Monique, se dressant tout à coup le poing levé, comme pour anéantir un ennemi invisible.

Grand'mère et les sœurs de la fillette éclatèrent de rire. Toute confuse, elle regagna sa chaise.

À H..., existait surtout un groupe de *sacramentaires*. On appelait ainsi ceux des protestants, qui, à l'encontre de certains de leurs chefs, rejetaient les deux sacrements de Baptême et d'Eucharistie. Ils se réunissaient souvent ; et le but presque unique de leurs entretiens était le blasphème contre le plus grand, le plus saint de nos sacrements.

— Oh ! Grand'mère ! c'est affreux.

— Oui, c'était affreux, chers enfants ! Aussi, vous comprenez quelle hostilité les catholiques éprouvaient à leur endroit ! Ils étaient surveillés ; et, lorsqu'on avait reconnu une maison pour le siège de leurs conférences, on la mettait en quelque sorte au ban de la cité.

Tel était, paraît-il, le cas de la demeure d'un certain marchand

nommé Taffinon. Sa boutique, sise rue du *Fusil d'argent*, était, depuis quelques mois, abandonnée par la population catholique. Le propriétaire avait la réputation d'attirer chez lui, non seulement les *sacramentaires*, mais tous les hommes, femmes et enfants assez mauvais ou assez lâches pour se laisser détourner du catholicisme en faveur de la nouvelle et fausse religion. Gagnés par un appât pécuniaire, ses adeptes grossissaient chaque jour.

— Cet état de choses ne peut durer, s'écria enfin un des voisins de Taffinon, nommé Hermet, à la vue d'une première communiant de l'année s'introduisant dans la fameuse maison. Comment ! Je laisserais, à deux pas de mon logis, presque sous mes yeux, outrager le Roi, le Maître de ma vie ! Je souffrirais qu'on arrache la foi de nos ancêtres, la vraie, la seule vraie, du cœur de mes compatriotes, de celui des enfants ! Non cela ne se peut ! Parole d'Hermet, avant longtemps les monstres auront affaire à moi ! . . .

* * *

Nous sommes, mes enfants, au 27 novembre 1548.

Six heures viennent de sonner à la cathédrale.

En novembre, six heures, c'est l'obscurité complète. Aussi ne voit-on qu'à peine pour se conduire dans la rue du *Fusil d'argent*, tant la lueur du quinquet de la place du *Marché* y arrive affaiblie.

Dans l'enfoncement d'une porte, un individu se dissimule. Une large pèlerine l'enveloppe. Son chapeau rabattu sur son visage empêcherait, même par la plus brillante lumière, de distinguer ses traits. De temps en temps, il avance la tête ; et, si quelqu'un apparaît à l'extrémité de la rue, il grommelle un nom ; puis se cache de nouveau. Son regard doit être bien perçant, pour distinguer ainsi ses compatriotes !

Une demi-heure, une heure s'écoule. Cinquante personnes sont passées devant lui sans se douter de sa présence. Elles marchaient avec précaution, comme si elles craignaient d'être entendues ; puis, arrivées devant une certaine maison, elles regardaient à droite, à gauche, et vite disparaissaient dans la sombre allée.

Enfin, la rue devint déserte ; la porte de la dite habitation se

ferma et, dans une pièce du deuxième étage, on vit s'allumer une lumière, lumière bien faible, bien pâle, d'un lampion à huile ou d'une chandelle. Car, mes enfants, l'électricité, le gaz, voire le pétrole, étaient inconnus à cette époque.

— Comme on devait voir peu clair, avec un lampion, grand-mère! . . . Dites, la maison, c'était celle de Taffinon? . . . Et l'homme, c'était Hermet?

— Oui, vous avez deviné. . . Il est vrai que mon mystère était facile à percer! . . .

— Ça y est! pensa Hermet, les souris sont dans la souricière mais gare à ceux qui les y ont attirées! M'est avis qu'ils vont passer un mauvais quart d'heure.

A pas de loup, il sortit de sa cachette, et, saisissant une échelle couchée non loin de là, la dressa avec précaution, sans bruit, contre l'habitation.

Cela fait, il se recueillit un instant, murmura une courte prière; puis, lentement, se mit à monter. Hermet, à chaque échelon faisait une pose. Qu'allait-il voir? Qu'allait-il entendre? L'appréhension le faisait trembler. Enfin, il atteignit la fenêtre et son regard pénétra dans l'appartement éclairé.

— Grand-mère! Que vit-il?

— Ce qu'il vit, mes enfants, devait être bien affreux; car le pauvre homme chancela; ses jambes se dérobèrent sous lui; et, pour ne pas tomber, il dut s'appuyer d'une main à la muraille. " Mon Jésus! Oh! mon Jésus!" murmura-t-il. Mais son trouble ne dura qu'une seconde. La crainte d'être découvert le fit revenir à lui. Prestement, avec une adresse étonnante, il sauta en deux bonds de l'échelle et disparut bientôt au détour de la rue.

— Dites-nous ce qu'il avait vu grand-mère? . . . Où court-il ainsi? —

— Je ne veux ni ne puis entrer dans les détails de la scène dont, d'un coup d'œil, il s'était rendu compte. Sachez seulement que ce qui se passait chez Taffinon n'était autre chose qu'une odieuse parodie de l'institution de la sainte Eucharistie.

— Mais c'est horrible, grand-mère, s'écria Michelle, tandis que ses sœurs restaient terrifiées. Comment Hermet n'est-il pas entré, ne les a-t-il pas châtiés! Pourquoi s'est-il sauvé ainsi?

— Que pouvait-il, tout seul? — Mais attendez. . . . Cinq minutes s'étaient à peine écoulées, quand Hermet reparut. Mais,

cette fois, il pouvait agir : Cinq *capitaines à masses* l'accompagnaient ainsi que plusieurs hommes armés. — Ici, je prévien une de vos questions : les *capitaines à masses* étaient, en quelque sorte, les agents de police de ce temps-là. Ils étaient chargés de veiller à l'ordre de la cité. — En un clin d'œil, Hermet et deux d'entr'eux furent au sommet de l'échelle. Sous leurs vigoureux coups de poings, les vitres volèrent en éclat, tandis que la porte résonnait sous la pression renouvelée de ceux restés en bas. Enfin, elle céda. Déjà Hermet et ses compagnons avaient pénétré dans la salle.

Parmi les hérétiques, la débandade était générale. Ils couraient de tous côtés, cherchant un endroit par où il fût possible d'échapper à la police. Peine inutile. En quelques minutes, ils furent arrêtés, mis hors d'état de se défendre ; et bientôt, une grande partie de la ville, mise au courant de ce qui venait de se passer, put voir défiler les *sacramentaires* que les capitaines, aidés de tous les agresseurs, conduisaient à la prison de la ville.

J'abrège ; car mon histoire serait trop longue. D'ailleurs, il est impossible de vous faire assister à l'exécution des malfaiteurs.

Jugés et condamnés par le lieutenant-criminel, petit Taffinon et un pasteur nommé Largillière furent brûlés vifs sur la place du marché. Quant à leurs complices, tous furent pendus, puis brûlés.

Les visages des fillettes se contractaient.

Grand'mère reprit, sur un ton qu'elle s'efforça de rendre moins ugubre :

— Laissons, n'est-ce pas ? les malheureux expier leur forfait, et revenons à la *Chapelotte*. . . . en faisant un circuit, toutefois.

L'indignation des habitants de H. . . était à son comble. D'un commun accord, ils sollicitèrent de l'évêque une cérémonie d'expiation. Elle eut lieu, peu après, à la cathédrale. L'affluence y fut si considérable que les portes durent rester ouvertes. Puis, pour que la réparation se perpétuât et affirmât, dans la suite des âges, l'amour des citoyens de H. . . envers la sainte Eucharistie, on y institua, la confrérie du Saint-Sacrement.

Dieu a béni la pensée de ses fondateurs. Cette confrérie a traversé les siècles. Elle existe encore et j'ai le bonheur d'en faire partie.

Quant à la maison, devenue plus que jamais un objet d'horreur, elle fut rasée. De même que les habitants de H... avaient voulu un monument *spirituel* de réparation, plusieurs d'entre eux en élevèrent un *matériel*. Aidé de leurs dons, le doyen du Chapitre, Jean Pignard, fit construire sur l'emplacement de la maison où s'était commis le sacrilège une chapelle expiatoire, sous le vocable de *Chapelle du Saint-Sacrement* ou de *la Cène*. Ma grand'mère la désignait toujours sous ce dernier nom ; c'est pourquoi, j'ai eu un moment d'hésitation en entendant Marguerite la nommer *Chapelotte*. Mais il m'est vite revenu qu'on lui donnait aussi ce nom, qui signifie *petite chapelle*. Cette chapelle, mon aïeule l'a vue, elle y a prié. Chaque année, le jour de la Fête-Dieu, la procession s'y arrêtait : c'était, disait-on, la station *expiatrice*. L'ornementation y rappelait cette pensée et l'on y chantait le *Parce Domine*.

De plus, la coutume s'établit chez nos compatriotes de ne jamais passer devant la *Chapelotte* sans faire au moins le signe de la croix pour implorer le pardon du bon Dieu pour le crime commis à cet endroit. Cela vous explique l'habitude de Cyre. Hélas ! la chapelle est détruite, et bien rares sont les personnes qui imitent à ce sujet votre pauvre bonne.

— C'est que l'on ne connaît pas l'histoire, grand'mère ! Pour moi, je vous l'assure, je ne passerai plus jamais rue du *Fusil d'argent* sans penser à Taffinon, à Largillière, et aux autres, et sans dire au bon Dieu que je veux l'aimer davantage encore, pour tous ceux qui ne l'aiment pas.

Le projet était de Marguerite. Michelle ne resta pas en arrière.

— Et moi, grand'mère, je veux — vous le voulez bien aussi, n'est-ce pas ? — entrer tout de suite après ma première communion, dans la confrérie du Saint-Sacrement, afin de tâcher de réparer, non seulement le crime que vous venez de raconter, mais tous les péchés contre la sainte Eucharistie. . . . Ce sont les plus horribles, n'est-ce pas, grand'mère ?

— Oui . . . Pourquoi restes-tu songeuse, Michelle ?

— Parce qu'il y a quelque chose que je ne comprends pas très bien dans l'histoire, grand'mère. . . Taffinon et ses compagnons ont agi mal, très mal, c'est sûr ; mais enfin, cela ne regardait

pas la police et je me demande comment il se fait qu'elle soit intervenue.

— Actuellement, il est vrai, mon enfant, les crimes religieux ne tombent pas sous le coup de la justice civile. Beaucoup de personnes, malheureusement, trouvent qu'ils sont moins graves que les autres. C'est une erreur absolue. Nos ancêtres ne la partageaient pas, cette erreur. Aussi les hérésies étaient-elles poursuivies. On trouvait avec raison que blesser une âme dans sa foi vraie, était mille fois plus affreux que tuer un corps, et l'on estimait que l'erreur ne saurait avoir les mêmes droits à se répandre que la vérité.

Si la justice de ce monde ne force plus les hérétiques et les blasphémateurs à expier leurs forfaits, ce doit être une raison de plus pour les catholiques, de réparer de leur mieux les fautes qui se commettent ainsi, et je suis heureuse de voir mes petites-filles si bien disposées à ce sujet. C'est, d'ailleurs, une des recommandations de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Et aucune de nous, pas même Monique, n'est-ce pas ? ne l'oubliera. Cherchons à réparer les fautes de ceux qui n'aiment pas le bon Dieu et les nôtres aussi.

— Oh ! grand'mère, s'écria Monique, je suis petite, c'est vrai ; mais je pourrai très bien faire cela, je vous assure. C'est si facile de dire : *Pardon mon Dieu !*

ANNE VARILHES.

Bibliographie

Compendium juris canonici ad usum cleri canadensis. De personis, auctore Jos. N. Gignac, sacrae theologiae et juris canonici doctore et professore in universitate Lavallensi. Volum. in-8, pp. 519. Quebeci. J. P. Garneau. Bibleopola, via vulgo De la Fabrique, No 6. Ex typographio fratrum Demers, 1901.

Nous sommes en retard pour l'annonce de cet ouvrage. Il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement, car il est des temps où un curé n'a guère de loisirs. L'auteur, qui a bien voulu nous faire l'hommage d'un exemplaire, le comprend, nous en sommes sûr, et n'en a pas été étonné.

Nous avons lu les appréciations élogieuses de plusieurs journaux et revues, et ils n'ont rien dit de trop. Il est certain que

cet ouvrage fait honneur à l'auteur et à l'institution dont il est l'un des professeurs. C'est un manuel dans toute la force du terme, et un manuel très bien fait.

Puisqu'il a été préparé surtout pour les Séminaristes, la concision devait être sa première qualité, les développements devaient nécessairement être circonscrits. Autrement, la fin pratique n'aurait pas été atteinte. Tant que les cours théologiques ne dureront que trois ou quatre ans, le cadre des nombreuses matières à étudier ne peut être élargi si on ne veut pas que l'élève se décourage ou s'égaré en chemin. Tout doit être proportionné, en cet ordre de choses comme en tout le reste.

Sans parler de l'ordonnance des sujets traités, qui ne peut guère varier, le latin du compilateur est remarquablement pur, simple et clair. Pas un mot qui embarrasse et dont on ne perçoit immédiatement le sens. Ceux mêmes qui n'ont qu'une connaissance tout à fait ordinaire de la langue latine peuvent lire ces pages couramment, aussi rapidement que si elles étaient écrites dans leur langue maternelle.

Les éloges que l'auteur a déjà reçus sont donc bien mérités, et nous espérons que l'apparition du second volume ne se fera pas trop attendre.

D. GOSSELIN, ptre.

MA CONVERSION ET MA VOCATION, par le P. SCHOUVALOFF, Barnabite. 3e édition, précédée d'une Introduction, suivie d'un Appendice sur l'*Association de prières pour le retour de la Russie à l'unité catholique*, et illustrée de plusieurs gravures. Un beau volume in-12 de 368 pages. Prix : 3 fr. 50 ; franco 3 fr. 90. (Ancienne maison Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Québec Garneau, Pruneau Kirouack, libraires.)

“ Qu'est-ce que le Père Schouvaloff ? Un homme élevé dès son enfance pour la vie religieuse ? Non, c'est un enfant du siècle, un homme de cour, un grand seigneur russe qui vient raconter au monde d'où il sort, les merveilleuses étapes par lesquelles la Providence l'a fait passer, pour le conduire dans ce grand bercaïl de l'Église catholique, où les âmes agitées et malheureuses trouvent toujours le repos.

“ Ce livre est à la fois une étude psychologique du plus haut intérêt, un réveil instructif pour l'histoire de la philosophie et

de la littérature contemporaine, une œuvre littéraire et un livre de piété. Il est écrit avec âme, avec l'effusion d'un cœur reconnaissant." (*Revue catholique*, 1859.)

Tout, dans ce récit, m'a paru instructif, édifiant, attrayant. Je vous félicite de ce qu'il n'y a pas, dans tout ce volume, un seul mot qui ne respire la plus ardente charité envers ceux dont vous avez connu et partagé les erreurs. C'est une consolation que l'on éprouve trop rarement, en lisant les œuvres de certains néophytes contemporains qui croient expier leur passé, en se donnant la discipline sur le dos de leurs idoles ou de leurs complices de la veille." (Le comte DE MONTALEMBERT au P. Schouvaloff, 31 mars 1859.)

"Les trois premières parties : *Égarement, Épreuve et Retour*, ont été composées quelque temps après la conversion de l'auteur et sans souci de publicité. Cela leur donne un charme particulier et n'a pas peu contribué à y conserver un accent de sincérité bien rare dans les œuvres contemporaines. Ce fut en vertu de l'obéissance religieuse que, plus de quinze ans après l'avoir achevé, le P. Schouvaloff livra son travail à la publicité. Il y a ajouté une dernière partie, que son titre nous dispense d'analyser : *Ma vocation* complète et achève ce beau livre. Cette quatrième partie est enrichie de lettres nombreuses du R. P. de Ravignan."

(LÉON AUBINEAU, 1859.)

"Ce n'est pas simplement une histoire attrayante, remplie d'incidents, ornée d'épisodes bien décrits, de réflexions justes et variées; mais c'est encore l'exposé humble et sincère des rapports qui ont existé entre Dieu et une âme ramenée du fond de l'abîme à la vérité. On s'y trouve transporté en plein domaine de la grâce.

"Que celui qui a la foi le lise, il y trouvera de grandes et nobles consolations; que celui qui est indifférent le lise encore, et il ne tardera pas à voir son indifférence disparaître; que ceux qui sont incrédules le lisent aussi, et ils seront bientôt convaincus."

(*La Voix de la vérité*, 1859.)

Calendrier

4	DIM.	b	Σ après Pent. S. Dominique, confesseur, <i>dbl. maj. Kyr.</i> des dbles. I Vêp. du suiv. mém. du préc. et du dim.
5	Lundi	b	Notre-Dame des Neiges, <i>dbl. maj.</i>
6	Mardi	b	Transfiguration de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
7	Mercur.	b	S. Cajétan, confesseur.
8	Jendi	tr	SS. Cyriac, etc., martyrs.
9	Vend.	b	S. Alphonse de Liguori, évêque et docteur (2)
10	Samd.	r	S. Laurent, diacre et martyr, 2 cl. avec octave.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Alexandre, le 5; à Saint-Pamphile, le 7; à Saint-Narcisse, le 8; à Saint-Romuald, le 9.

Directeur, M. l'abbé D. Gosselin: Charlesbourg, Qué.